

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la commune de Château-Porcien**

Séance du 06/12/2023

- Nombre de membres présents : 10
- Nombre de membres représentés : 3
- 15 membres afférents au Conseil Municipal.
- 15 membres en exercice.
- 13 membres ont pris part à la délibération.

Date de la convocation : 29/11/2023
Date d'affichage : 29/11/2023

Objet de la délibération :
2023-11-02
Acquisition parcelle Mr Hase

Présents : M. Didier SIMON, Mr Pascal BALLAN, Mme Marie-Chantal CORNET, Mr Ghislain BRIQUET, Mme Monique POURU, Mme Ariane SAULNIER, Mme Céline ARTICLAUT, M. Jean-Pierre COUTTIN, Mme Nelly MARCHAND, M. Jean-Luc LEGROUX,

Absents excusés : Mr Patrick PERESSON, Mme Nadine BOJANEK donne pouvoir à Mme Monique POURU, Mme Françoise MAILLOT donne pouvoir à M Jean-Luc LEGROUX, Mme Sophie HEDOIN donne pouvoir à Mr Didier SIMON, M. Laurent PERONNET

Secrétaire de séance : Mr Pascal BALLAN

Le 06 décembre 2023 à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni en lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SIMON, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 29 novembre 2023.

Mr et Mme Renaut souhaitent vendre une partie de leur propriété située sur l'arrière de celle-ci. Afin de pouvoir y accéder, il est nécessaire de créer une entrée côté allée Ferdinand Ledoux.

Cette possibilité est liée à l'acceptation de Mr et Mme Hase de céder une partie de leur parcelle AC 668 d'une surface de 25 m² à 1€ symbolique, cette dernière pourra retomber sur le domaine communal après la réalisation des travaux par Mr et Mme Renaut.

Les travaux de raccordement des différents réseaux (eau potable, eaux usées et courant faible) sont à la charge de Mr et Mme Renaut

Le conseil municipal après en avoir délibéré, valide ce projet et autorise Mr Le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 13

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le:
et publication ou notification
du

Fait en séance et les membres
présents ont signé après lecture.
Suivent les signatures.

Pour extrait conforme
Le Maire,



Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le

ID : 008-210800983-20231206-20231102-DE

